



AUREILHAN, le 29 mars 2022

Yannick BOUBÉE

Maire

Conseiller départemental

Convocation du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Lundi 4 avril 2022 à 18h30,
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 mars 2022 ;
- 2) Budget communal – Compte de gestion 2021 – Compte Administratif 2021 – Affectation des résultats ;
- 3) Vote des taux des taxes locales 2022 ;
- 4) Budget Communal 2022 ;
- 5) Budget annexe Blanche Odin – Compte de gestion 2021 – Compte Administratif 2021 – Affectation des résultats ;
- 6) Budget annexe Blanche Odin 2022 ;
- 7) Budget annexe Centre de Santé – Compte de gestion 2021 – Compte Administratif 2021 – Affectation des résultats ;
- 8) Budget annexe Centre de Santé 2022 ;
- 9) Renouvellement de la convention de partenariat avec l'ASCA pour le versement de la subvention communale ;
- 10) Révision de la participation des Communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles : année scolaire 2022/2023 ;
- 11) Tarifs du restaurant scolaire et de la garderie pour l'année scolaire 2022/2023 ;
- 12) Approbation du règlement intérieur des services périscolaires ;
- 13) Signature de l'avenant n°3 au Contrat de Ville ;
- 14) Cession des parcelles cadastrées AN n°18, 19, 20, 1536 et 1538 ;
- 15) Ressources Humaines : autorisation de recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activités.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.




Yannick BOUBÉE